

remboursement frais de stage?

Par **halima67**, le **02/10/2008** à **20:15**

j'ai effectué mon stage de deux mois en mai et juin 2008. Je suis en terminale bac pro. J'ai donc apporté les documents nécessaires à la rentrée de septembre pour pouvoir me faire rembourser mais l'intendante m'a annoncé que le délai était dépassé et qu'il aurait fallu que je vienne directement à la fin de mon stage donc en fin juin.

Ma question est la suivante y'a-t-il un délai à respecter? Qu'est-ce que je peux faire pour me faire rembourser? Y'a-t-il un courrier type que je pourrais lui envoyer pour lui rappeler que j'y ai droit? merci

Par **Camille**, le **03/10/2008** à **12:32**

Bonjour,

P'têt ben que l'intendante vous a répondu ça parce que vous ne lui avez pas dit bonjour en entrant dans son bureau...

trouille not found or type unknown

Par **halima67**, le **03/10/2008** à **13:35**

[quote="Camille":22o3mik6]Bonjour,

P'têt ben que l'intendante vous a répondu ça parce que vous ne lui avez pas dit bonjour en entrant dans son bureau...

trouille not found or type unknown [/quote:22o3mik6]

non je ne crois pas. Alors qui peut m'aider?

Par **Murphys**, le **03/10/2008** à **17:06**

[quote="halima67":8iovxuoh][quote="Camille":8iovxuoh]Bonjour,

P'têt ben que l'intendante vous a répondu ça parce que vous ne lui avez pas dit bonjour en entrant dans son bureau...

trouille not found or type unknown [/quote:8iovxuoh]

non je ne crois pas. Alors qui peut m'aider?[/quote:8iovxuoh]

Bonjour,

Commencez par aller voir votre professeur chargé des stages puis ensuite le proviseur adjoint voir le proviseur.